

Première publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Nour Holding SA en liquidation, Fribourg***
2. *Décision de dissolution par:* Assemblée générale extraordinaire des actionnaires
3. *Date de la décision:* 24.11.2004
4. *Echéance de préavis des créances: **17.01.2005***
5. *Adresse pour la déclaration des créances:* Nour Holding SA en liquidation
M. Jean-François Journot, Boulevard de Pérolles 55,
1700 Fribourg
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques:* L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'article 745 alinéa 3 CO.

Etude de MMes André Corbaz et Jean-Luc Marti, notaires
1003 Lausanne

(00090177)